

PFT GCM : Comité exécutif du 16/09/16

Personnes présentes :

Hervé FOLLIOU : Directeur PFT GCM

Afia KOUADRI HENNI : animatrice plateau mécanique

Damien RANGEARD : animateur plateau matériaux,

Olivier GUILLOU : représentant de l'INSA

Christine TOUMOULIN : animatrice plateau E-Manufacturing

Jean-Marc PASTY : représentant du Lycée Pierre Mendès France et animateur du plateau Confort du bâtiment

Christophe LANOS : représentant du l'IUT de Rennes et animateur du plateau Eco-construction

Hugues SOMJA : animateur du plateau Structures

Anne FOUTEL-RICHARD : animatrice PFT GCM

Emmanuelle CARET : secrétaire PFT GCM – invitée pour ce comité

Questions

Christine Toumoulin souhaite proposer un partenariat de la PFT GCM avec le CAMPUS E.S.P.R.I.T (Enseignement Supérieur Professionnalisation Recherche Innovation Technologies) voire même une intégration des plateaux technologiques d'ESPRIT dans la PFT GCM.

Pour rappel, CAMPUS ESPRIT est un campus de proximité situé à REDON et financé par les collectivités territoriales et la Région Bretagne. Il est dirigé par Thierry Sauvage.

Ce campus est très soutenu par les collectivités territoriales, pour développer des filières industrielles telles que l'assemblage de composants électroniques et le supply chain. Il possède des plateaux techniques sur l'assemblage de cartes électroniques avec deux grandes entreprises. Ils ont besoin de se rapprocher des universitaires pour la partie formation et notamment pour le suivi de thèses CIFRE dans les domaines de l'électronique et de l'automatisme. L'IUT de Rennes s'investit depuis la création ce campus en proposant des formations dans le domaine de la mécatronique.

Le directeur du campus ESPRIT s'interroge sur la possibilité d'intégrer une PFT. Il souhaite pouvoir échanger avec les membres de la PFT GCM pour envisager un rapprochement de structures.

Le comité exécutif a acté qu'il était nécessaire de réfléchir à la question. Il a été convenu qu'Hervé Folliot prenait contact avec Thierry Sauvage pour qu'une présentation du campus ESPRIT puisse être faite au comité exécutif de la PFT GCM.

Avancée du dossier de labellisation :

L'afnor n'a pas rendu le dossier d'évaluation. Il y a une semaine de retard sur le planning fourni lors de la transmission du dossier.

Le DRRT a confirmé que lui aussi, n'a pas eu l'expertise de l'AFNOR sur la demande de labellisation de la PFT GCM. Il maintient la possibilité d'une subvention de 3 k€ avant la fin de l'année 2016.

Le rapport de l'AFNOR sera communiqué à l'ensemble des animateurs plateaux et aux responsables d'établissement impliqués dans la PFT GCM dès le retour du dossier.

Règlement intérieur

La rédaction du règlement intérieur n'a pas avancé depuis le dernier comité exécutif. Il est rappelé que ce règlement intérieur n'est pas nécessaire pour la démarche de labellisation mais seulement pour les demandes de renouvellement de labellisation.

Les éléments financiers tels que le montant de la cotisation des établissements au réseau PFT GCM et la méthode de reversement des plateaux techniques au budget de la direction de la PFT GCM devront être ajoutés au règlement intérieur.

Ce dernier point est important puisqu'un budget 2017 devra être présenté au prochain conseil de PFT. Un planning des conseils et des comités doit être mis en place. Les nouveaux délais de rédaction du règlement intérieur seront alors discutés lors de ces différentes réunions.

Cotisation et reversement des plateaux

Il est entendu qu'un budget commun doit être mis en place pour la réalisation d'action commune. Ce budget est nommé « budget direction PFT GCM ».

Il est rappelé qu'il existe deux moyens de le mettre en place : soit par un accompagnement financier de chaque établissement, soit par le prélèvement d'un montant sur les prestations réalisées.

Le directeur de l'INSA Rennes et de l'IUT Rennes ont tous deux optés pour le prélèvement sur le montant des prestations réalisées par les plateaux techniques.

Le directeur de la PFT GCM propose un prélèvement minimal par plateau et par an avec un montant maximal afin de ne pas pénaliser l'activité naissante sur les plateaux techniques (cf. schémas sur transparents n° 6)

Tout est ajustable sur le schéma proposé : le seuil minimal, le seuil maximal ainsi que la tranche de chiffre d'affaire proposé.

Le principe est une participation collective même si un plateau ne fait pas de prestation. Cependant un principe d'entre-aide mutuelle est également adopté.

Le prélèvement d'un pourcentage sur l'ensemble des prestations n'a pas été retenu. Il pourrait être la source d'un prélèvement financier trop lourd à assumer pour les plateaux techniques. De même, les montants ainsi prélevés seraient trop importants au regard des activités qu'il y a souhait de réaliser sur ce budget.

Il y a adhésion du comité que l'activité puisse démarrer progressivement sur chaque plateau et que chaque plateau puisse participer au budget direction sans que cela rende difficile l'activité.

Il est précisé que le CPER innovation pourra prendre le relai sur ce système de reversement des prestations des plateaux mais qu'il faut être en mesure, en attendant ces fonds d'être capable de financer les activités communes.

Il est fait la remarque que la cotisation est importante, elle permet à chaque plateau de faire partie du réseau. L'ordre de grandeur proposée par le directeur de la PFT GCM respecte celui envisagé par les directeurs d'établissement.

Il est précisé que le système de reversement n'est envisagé que sur la réalisation de prestation de service technique et non sur des actions de formations continue, le système financier et comptable ne permettant pas d'utiliser l'argent pour la formation pour autre chose que des actions de formation. Dans le cas de l'IUT Rennes, il y a possibilité d'avoir un reversement pour du fonctionnement autre sur les activités de formation après deux ans de non utilisation des fonds.

Le directeur propose d'étudier cette possibilité pour les plateaux issus de l'établissement INSA.

Il est également indiqué que le seuil minimal proposé dans le montage (100 €) est trop faible au regard des jeux d'écriture qu'il va engendrer, ce seuil doit donc être augmenté.

Le budget proposé est présenté afin d'avoir conscience des besoins de prélèvements sur prestation et de pouvoir continuer la discussion sur la cotisation établissement et les prélèvements sur l'activité des plateaux techniques.

Présentation du budget :

Chaque ligne de fonctionnement est présentée (cf. transparent)

Il a été jugé les éléments suivants :

- L'organisation de journées thématiques : elle est obligatoire, le montant retenu est approuvé
- Les déplacements : jugés incompressibles
- La communication : le montant proposé est trop faible pour envisager la mise en place d'un site internet pour l'année 2017. Il paraît nécessaire de référencer la PFT GCM sur les sites de chaque établissement en attendant d'être en mesure de développer un site propre à la PFT GCM. Jean-Marc Pasty relance néanmoins le lycée Béquigny pour savoir s'il est possible de le mettre en place via le travail d'étudiants.

La question est posée si chaque plateau pouvait subventionner une aide exceptionnelle pour la mise en place de ce site internet.

- Adhésion à des réseaux : l'adhésion à la PFT Innovalo est envisagée, elle est de l'ordre de 180 €. Cette PFT a pour rôle de réunir l'ensemble des représentants des PFT pour des actions de lobbying auprès du ministère. Cette adhésion est jugée comme importante par les membres du comité exécutif. Hervé FOLLIOU et Anne FOUTEL-RICHARD annoncent qu'ils vont participer à la journée nationale des PFT le 21 septembre 2016 (Aubervilliers) et vont pouvoir ainsi avoir des échanges d'expériences tout domaine (sujets principaux à aborder : demande de labellisation et montage d'une demande de CPER innovation).

- Achats équipement informatique : jugé comme important, montant faible pour le moment mais peut-être compensé pour l'année 2017 par la subvention proposé par le DRRT fin 2016 dans le cadre d'une « activité pédagogique ».

- Aides aux projets transversaux : il est expliqué qu'il existe des projets qui ne sont pas du domaine de la prestation ni ancré dans des départements d'enseignements. C'est le cas du projet URU porté depuis 2012 par la PFT (Plateau matériaux) sur demande du directeur de l'établissement. Le financement n'est pas assuré pour l'année 2017.

Les animateurs plateaux demandent à ce qu'il y ait une totale transparence sur ces projets dits « transversaux » et que les projets des établissements n'impactent pas la PFT GCM dès lors qu'ils n'auraient pas été actés par le comité exécutif puis par le conseil. Un cadre doit être mis en place au sein de la PFT GCM pour accompagner ces projets.

- Décharge de service du directeur de PFT GCM : cette décharge est proposée à la PFT GCM par le directeur de l'INSA Rennes pour compenser l'investissement du professeur ayant cette responsabilité. Il est à rappeler que les animateurs de plateau de l'INSA possèdent également une décharge d'enseignement imputable au plateau dont ils ont la charge. Les membres du comité exécutif jugent l'inscription de cette décharge du directeur de la PFT GCM sur le budget direction de la PFT GCM normale.

Il est remarqué qu'en retirant les parties budgétaires liées à l'« achat équipement informatique », l'« aide aux projets transversaux » et la « décharge de service du directeur de PFT », une participation des 6 plateaux de l'ordre de 500 €/plateau/an serait suffisante pour couvrir le budget 2017. Néanmoins il est également considéré comme important de pouvoir fonctionner comme une PFT et de rajouter ces trois lignes de fonctionnement.

Il est souligné que dans le cas du plateau Structures, il est difficile de développer des activités dites « générales », activités annexes permettant de faire connaître la PFT GCM sous la forme d'un réseau. Ce plateau est actuellement d'en l'incapacité de participer à ces activités générales en raison d'un manque de disponibilité, et de rémunérer les personnels qui pourraient être en charge de le faire.

Il est répondu que personne n'était favorable à du bénévolat mais que néanmoins, il était nécessaire de faire connaître la PFT GCM, de faire l'effort de démarrer l'activité et d'être engageant pour les membres de la PFT GCM. Aussi, il est proposé que des collègues de ce plateau puissent participer à cet effort.

Il est répondu qu'en raison de l'activité de ce plateau déjà retenue pour les deux prochaines années et de l'investissement que cela entraîne, qu'une réflexion devait être menée pour envisager la mise en sommeil du plateau structures pendant 2 ans et/ou un changement d'animateur. En tout le cas il dès à présent souligné que le plateau structure se voit difficilement participer financièrement à la PFT GCM avec des ressources issues de partenariats de recherche et de même, que la décharge de l'animateur plateau soit rétribuée par le plateau technique dont il a la charge.

Il a été proposé qu'un nouveau modèle de prélèvement soit mis en place correspondant plus à un seuil minimal puis une pente finie d'un seuil maximal avec une valeur de seuil minimal plus importante que 100 €. Enfin, il est à vérifier que ce système entraîne bien la participation de tous les plateaux sans pour autant limiter leur possibilité d'accroissement d'activité.

Dans le cas de l'INSA Rennes, il peut-être envisageable de négocier la baisse des frais établissement au profit du budget direction de la PFT GCM, notamment en raison des 5% de frais établissement liés au paiement de la SATT OV alors qu'elle n'intervient pas sur le montage contractuel des prestations de la PFT GCM.

Les animateurs plateaux souhaitent avoir la possibilité de réfléchir sur ce point.

Il y a également demande de fonctionner avec ce mode de prélèvement sur prestation pour un temps limité, la période de 3 ans est évoquée pour permettre le démarrage de la structure, la validation de la labellisation et l'accompagnement de la structure via le CPER Innovation.

Hervé Folliot s'engage à retravailler le modèle en fonction des remarques formulées durant ce comité.

Anne Foutel-Richard interroge s'il est possible de percevoir la cotisation des établissements pour la période septembre- décembre 2016 afin de pouvoir mener quelques actions sur le dernier trimestre de l'année.

Il a été précisé que cela ne pouvait être le cas, le mode de versement devra être validé par le conseil de PFT et que dans ce cas, ce sera le budget 2017 qui sera acté.

Subvention DRRT et village des sciences

Il est expliqué que le DRRT propose une subvention de 3k€ à dépenser avant la fin de l'année. Cette subvention ne peut être attribuée que dans le cas d'une manifestation pédagogique.

La manifestation ciblée est le village de la science accueilli par l'INSA. Un stand nous est proposé pour le samedi 15 et le dimanche 16 octobre après midis.

Les questions posées sont les suivantes :

- Est-il possible de présenter un stand de qualité dans les délais impartis ?
- Est-il possible de réaliser toutes les dépenses souhaitées en 4 semaines ?

Les animateurs plateau soulignent :

Il y a peu de temps pour mobiliser des personnes pour le village des sciences, cette manifestation est trop proche de la rentrée universitaire et scolaire. L'impact de la PFT auprès du public du village des sciences risque d'être limité.

Si participation possibilité de regarder si on peut :

- présenter une animation autour de la construction d'un pont (logiciel west point bridge designer),
- faire observer une lame mince au microscope
- faire une démonstration sur le déplacement d'un petit robot
- sensibiliser à la caractérisation mécanique d'un matériau.

La subvention servirait à s'équiper en matériel de stand.

Hervé Folliot va se renseigner auprès d'Arnaud Devillez si la subvention peut être utilisée dans ces conditions.

Journée de sensibilisation au BIM

La société atlanCAD propose une demi-journée de sensibilisation BIM, demi-journée durant laquelle des utilisateurs de solution BIM viendraient témoigner de leur utilisation de cette technique.

Cette manifestation est organisée le 17 novembre matin. Les étudiants ne pourront y participer, une capture d'image et une interview sont prévues pour rendre accessible cette manifestation à un large public.

L'entreprise demande à ce que les frais d'accueil soient pris en charge par l'INSA. Rien n'a été prévu pour le moment. Les animateurs de plateau demandent à ce que cela ne se fasse pas sous un financement PFT.

Les conditions d'accueil sont donc à revoir avec la société qui souhaitait notamment une prise en charge d'une partie de la restauration.

Logo et marque

Il y a forte demande de la part de l'animatrice du plateau E manufacturing de changer le nom et le logo de la PFT GCM, l'activité développée sur ce plateau n'est pas en lien avec le nom « PFT GCM ».

Il y a eu discussion sur la possibilité de garder le nom de PFT GCM mais de travailler avec une marque qui serait elle, beaucoup plus significative.

Il a été indiqué que les dépôts de marque et logo ferait partie des projets de 2017.

Rythme des prochains comités exécutifs

En raison de la préparation du projet CPER innovation et de la mise en place du prochain conseil de PFT GCM, il a été entendu qu'un comité exécutif par mois allait être mis en place jusqu'à la fin de l'année. Un sondage doodle allait être proposé dans ce sens.

Conseil de PFT GCM

Il manque un membre au conseil de PFT GCM (représentant extérieur représentant d'un secteur industriel), il a été proposé par Hervé Folliot qu'un représentant de la Fédération Française du Bâtiment soit contacté pour faire partie du conseil.

Les animateurs plateaux n'ont pas opposé d'objection à cette démarche. En revanche, personne n'a de contact dans cette fédération à proposer.

Il est vu que le conseil de PFT serait organisé mi-décembre.

Autres

La PFT GCM a été sollicitée pour organiser une journée de sensibilisation à l'amiante dans la construction en 2017 destinés aux étudiants. Il a été indiqué qu'il y avait beaucoup de sollicitations de la part des industriels pour ce type de journée et que la PFT GCM ne peut répondre à toutes les demandes. De même, cela devait se faire en concertation avec le responsable de département GCU de l'INSA de Rennes ou son adjoint.



1- Avancée du dossier de demande de labellisation PFT de la PFT GCM

2- Mise en place du règlement intérieur

- Cotisations établissements/Règles de reversement plateaux
- Planning de mise en place du règlement intérieur

3- Préparation d'un budget PFT GCM Direction pour l'année 2017

4- Projets PFT GCM 2016/2017

- Village des sciences/subvention DRRT
- Journées thématiques
- CPER innovation

5- Points d'information sur la mise en place du conseil de la PFT GCM

6- Autres questions



Marie Mussard – Coordinatrice Label CRT/CDT/PFT à l'AFNOR

Prochaines étapes de la labellisation 2016 :

01/07/2016 : clôture des instructions administratives de dossiers par AFNOR Certification

11/07 – 05/09/2016 : étude des dossiers techniques par les évaluateurs

12/09/2016 : envoi des rapports d'évaluation par AFNOR Certification aux structures pour relecture et réponse aux écarts

26/09/2016 : date limite de réception des rapports d'évaluation validés par les structures à AFNOR Certification

Début décembre 2016 : Commission Label au Ministère.

Comité exécutif 16-09-16



Planning de mise en place du règlement intérieur

- Retard sur le projet de rédaction,
- Nécessité de discuter de points d'organisation du réseau
- RI pas nécessaire pour le dossier de labellisation

Détermination d'un nouveau planning en comité

Comité exécutif 16-09-16



Cotisation et reversement des plateaux

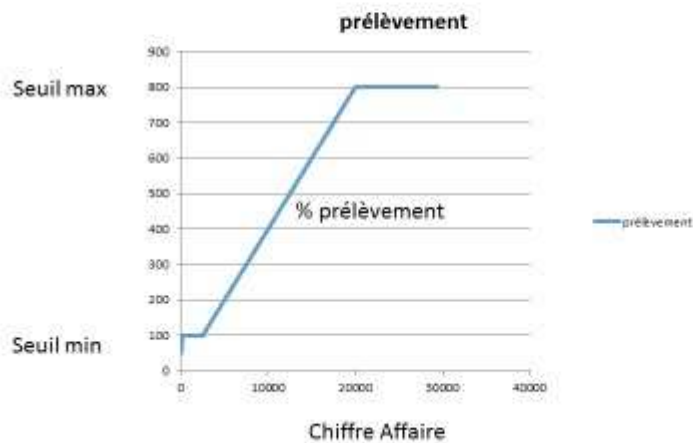
- Proposition d'un **budget direction** pour 2017 pour le prochain conseil
- Eléments à inscrire dans le règlement intérieur
- Financements des actions fin 2016 et début 2017

Décisions à prendre rapidement

Comité exécutif 16-09-16



**Cotisation et reversement des plateaux
 PROPOSITIONS**



Comité exécutif 16-09-16



DEPENSES (PROPOSITION HAUTE)		Total (K)
FONCTIONNEMENT		
Fonctionnement 1 : Organisation journée thématique 1/1 an : 2 café gourmand - prix		1835.00
Fonctionnement 2 : Déplacements colloque (3 max /an inscription + déplacement 200€)		600.00
Fonctionnement 3 : Communication (juriquement édition plaquettes posters - remise €)		600.00
Fonctionnement 4 : Adhésion à des réseaux année 2017 (PFT Innovato)		200.00
Fonctionnement 5 : achat équipements informatiques		200.00
Fonctionnement 6 : Aide aux projets transversaux (ex: financement URJ 2017 ou aut)		750.00
Fonctionnement 7 : Frais de formation personnels de la PFT GCM		0.00
Fonctionnement 8 : décharge de service du directeur de PFT		830.00
		-0.00
Total dépenses		4815.00

Budget réduit pour l'année 2017 :

- ✓ **Subvention DRRT fin 2016** peut compenser des dépenses en communication et en achat de matériels pédagogiques qui ne pourront pas être réalisées en 2017,
- ✓ **Attente du CPER Innovation** qui va être ré-ouvert courant 2017 (prévoir pour fin 2017- début 2018) et qui pourra prendre en charge un certain nombre de dépenses.

Comité exécutif 16-09-16



Village des sciences 15 et 16 octobre 14h-19h

- Stand samedi 15 et dimanche 16 octobre de 14h à 19 h INSA Rennes
 - Possibilité d'utiliser la subvention DRRT 2016 pour achats matériels - Montant 3500 euros
 - MAIS dépenses doivent être faites dans le cadre de la convention DRRT/PFT GCM d'où
- Projet à rédiger, convention à signer, achat pour le village des sciences à réaliser **en 4 semaines**

Décisions à prendre :

- Participation au village des sciences
- Demande de subvention

Comité exécutif 16-09-16



Journée thématiques

3 journées thématiques :

- 17 novembre 2016 : BIM (société AtlanCAD)
Conférence - retour d'expériences d'industriels
Interview au gramophone et captation de la conférence pour les étudiants
- Mars 2017 : journée PFT GCM
Matin – accueil des animateurs et directeurs de PFT région Bretagne
Après midi – témoignage industriel sur expériences avec PFT GCM
- Dernier semestre année 2016/2017
Demande d'une journée de sensibilisation des étudiants et partenaires industriels des risques amiantes dans le bâtiment
- Autre proposition

Comité exécutif 16-09-16



CPER Innovation

Ré-ouverture du CPER Innovation 2015-2020

- Manque d'information pour le moment (date, éligibilité, ...),
- Déplacement à la journée organisée par PFT INNOVALO le 21/09/16 pour échanges d'expériences
- Contact avec Prodiabio

Organisation de la rédaction de la demande de CPER à mettre en place avant le conseil de PFT GCM

Comité exécutif 16-09-16



- Constitution du conseil – manque un représentant extérieur issu du secteur industriel (FFB ?)

- Date du prochain conseil

- Mise en place du prochain conseil :
 - budget
 - activités
 - CPER Innovation